



S.M.A.D.

Syndicat Mixte ID : 081-258102284-20260616-DELIB_22-DE
Maison de la Découverte - 81450 LE GARRIC
Tél : 05 63 80 29 00

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à onze heures trente, le Comité Syndical du S.M.A.D., dûment convoqué le 05 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire au lieu-dit Maison de la Découverte à LE GARRIC, sous la présidence de Monsieur **Christophe RAMOND, Président**.

Étaient présents :

Titulaires du Conseil Départemental : Christophe **RAMOND**, Aline **REDO**, André **FABRE**, Eva **GERAUD**, Arnaud **BOUSQUET** (en visioconférence)

Suppléants du Conseil Départemental : Jean-Charles **BALARDY**

Titulaires du Conseil Régional : Vincent **RECOULES**, Sandrine **SOLIMAN** (en visioconférence)

Titulaires de la 3CS : Thierry **FOULCHE**, Denis **TOURSEL** Jean-François **KOWALIK**

Suppléant de la 3CS : Patrick **GARCIA**, Martine **COURVEILLE**, Jean-Louis **BARRAU**

Excusés :

Titulaires du Conseil Régional : **Christine BERNOT** (a donné pouvoir à Vincent **RECOULES**)

Titulaires du Conseil Départemental : Laurent **VANDENDRIESSCHE**, Sylvie **BIBAL-DIOGO** (a donné pouvoir à Aline **REDO**)

Titulaires de la 3CS : François **BOUYSSIE** (a donné pouvoir Martine **COURVEILLE**), Patrice **NORKOWSKI** (a donné pouvoir à Jean-Louis **BARRAU**)

Nombre de membres :

Titulaires en exercice : 20

Titulaires présents : 10

Pouvoirs : 4

Suppléants avec voix : 2

Suppléants sans voix : 2

Voix délibératives : 16

Secrétaire de séance : Eva GERAUD

Délibération n°22_2026

Objet : Décision budgétaire modificative n°1

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical que suite au vote du CFU 2025 et à l'affectation du résultat 2025, il convient de prendre une décision budgétaire modificative qui est la suivante

Résultat de l'exercice (C) = (A-B)	
Résultat reporté année N-1 (D)	
Résultat d'investissement à reporter au compte 001	
Solde d'exécution de la section d'investissement (F)=(C+D)	-700 750.822 €

Etat des restes à réaliser au 31/12/2024	
Recettes (A)	221 999.50 €
Dépenses (B)	15 183.76 €
Soldes des restes à réaliser (G) = (A-B)	205 598.50 €
Solde de la section d'investissement (H)=(F+G)	-495 152.32 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de l'exercice	-715 934.58 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	15 183.76 €
Résultat comptable cumulé	-700 750.822 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées	16 401.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	221 999.50 €
Solde des restes à réaliser	205 598.50 €
Besoin de financement de l'investissement	-495 152.32 €

En rapprochant les sections, on constate :

Résultat 2025	
Excédent de fonctionnement	777 471.49 €
Besoin de financement de l'investissement (y compris restes à réaliser)	495 152.32 €
Solde global de clôture	282 319.17€

Le résultat d'investissement fait ressortir un besoin de financement. Il est proposé de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation 2025	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au Ch.001 (dépenses)	700 750.82 €
Au compte 1068 (part du résultat affecté en recette d'investissement)	495 152.32 €
Excédent de fonctionnement reporté au Ch.002 (recettes)	282 319.17€

Vu l'exposé du Président,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la proposition d'affectation des résultats 2025,
- Autorise le Président à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits
 Pour extrait conforme

Le Président de séance,

Christophe RAMOND

La secrétaire de séance,

Eva GERAUD